

PCDR / AGENDA 21 LOCAL COMMUNE DE JALHAY

Partie 3 : Diagnostic partagé



Lierneux, version juillet 2023



Table des matières

1. Définitions	4
2. Diagnostic partagé	5
2.1 Note méthodologique : élaboration du diagnostic partagé	5
2.2 Tableaux AFOM	6
3. Élaboration d'une vision synthétique du développement de la commune à un horizon de 10 ans	24
3.1 Enjeux.....	24
3.1.1 Note méthodologique	24
3.1.2 Pilier « Territoire »	24
3.1.3 Pilier « Population »	25
3.1.4 Pilier « Economie »	26
3.1.5 Pilier « Gouvernance »	27
3.2 Vision partagée	27
3.2.1 Au milieu coule la rivière	27
3.2.2 Un territoire idéalement positionné entre ville et nature, tiraillé entre passé et futur	28
3.2.3 Une cohésion sociale encore (?) préservée par la vie associative et des traditions bien ancrées	29
3.2.4 D'importantes ressources humaines, sur les plans socio-économique et socio-culturel	29

1. Définitions

Diagnostic partagé :

Le diagnostic partagé résulte de la confrontation de l'analyse objective des caractéristiques de la commune et des résultats de l'ensemble des consultations citoyennes. Il est validé par la CLDR¹.

Thèmes :

Les résultats des consultations ont été classés selon les 4 piliers du développement durable (environnement, social, économique et gouvernance). Pour chacun des piliers, des thèmes permettent de préciser les principales préoccupations évoquées lors de ces consultations. Au total, 32 thèmes permettent d'organiser toutes les idées exprimées. Une hiérarchie des thèmes a été déterminée par la CLDR.

Enjeux :

Le diagnostic partagé met en évidence une multitude d'enjeux, précisés pour les thèmes choisis par la CLDR : y-a-t-il des leviers, des blocages, une synergie ou au contraire une divergence avec l'analyse des citoyens....

Vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans :

La vision du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans est constituée par la synthèse des enjeux définis pour le territoire sur base du diagnostic partagé et par un texte conjointement écrit par l'Auteur, la FRW et la CLDR.

Stratégie de développement :

La stratégie est l'élaboration, sur base du diagnostic partagé, d'un projet de territoire identifiant les objectifs à mettre en œuvre.

Objectifs :

Les objectifs sont la vision à moyen et long terme. C'est ce que l'on veut et peut faire ; ce qui va être fait. Un objectif répond à plusieurs enjeux. Pour chaque objectif sont reprises les modalités d'évaluation qualitative et quantitative (par des indicateurs). Un tableau de bord des indicateurs est élaboré et évalué tous les 5 ans.

Projets :

Les projets concrétisent les objectifs. Ils répondent à la notion de « comment faire » des objectifs. Ils intègrent les aspects : quoi, qui, quand, comment, combien, pourquoi...

¹ Commission Locale de Développement Rural

2. Diagnostic partagé

2.1 Note méthodologique : élaboration du diagnostic partagé

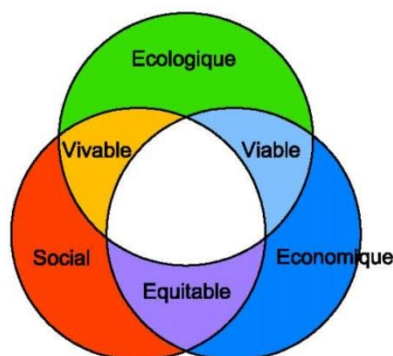
Le diagnostic partagé prend la forme d'un tableau « AFOM » (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces).

ATOUPS	FAIBLESSES	Ce qui peut dépendre de la Commune, là où elle peut agir
OPPORTUNITES	MENACES	<p>Ce qui est influencé par des facteurs extérieurs difficilement maîtrisables</p> <p>Les opportunités sont les éléments positifs et les tendances évolutives dont on peut tirer parti.</p> <p>Les menaces sont les éléments négatifs pouvant limiter le développement souhaité.</p>

« Le développement durable doit être compris comme un développement à la fois : **vivable** pour les écosystèmes dans lesquels nous vivons, donc économe en ressources naturelles et aussi propre que possible.

viable, auto-suffisant à long terme, c'est-à-dire fondé sur des ressources renouvelables et autorisant une croissance économique riche en emplois, notamment là où les besoins essentiels ne sont pas couverts.

équitable pour les individus et les collectivités, donc orienté vers la cohésion sociale et l'accès pour tous à une haute qualité de vie. »



La hiérarchisation principale du diagnostic partagé suit les 3 piliers du développement durable : **environnemental**, **social** et **économique** auquel est ajouté le pilier « Gouvernance ». Ces 4 piliers ont été déclinés en 32 thèmes, sur base des résultats de l'ensemble des consultations citoyennes effectuées. Ces résultats ont été fournis par la FRW².

Ainsi, les tableaux AFOM du diagnostic partagé suivent le diagnostic objectif de la partie 1 ensuite complété par la hiérarchisation et les informations proposées par les citoyens (partie 2). Une ligne a été ajoutée pour mettre en valeur les apports spécifiques de la population (y compris de la CLDR).

² Fondation Rurale de Wallonie

Note d'actualisation

Les tableaux suivants ont été validés par les réunions de CLDR de 2019 suite à l'ensemble des réflexions concernant ce diagnostic partagé. Ce diagnostic partagé ayant été la base de travail pour les réflexions sur la stratégie de développement, il a été choisi de ne pas en actualiser les données afin de refléter le plus fidèlement possible les éléments à la disposition de la CLDR, avant l'élaboration de la stratégie. Si néanmoins des données plus actuelles s'avéraient nécessaires (notamment en ce qui concerne l'accès à internet, l'énergie et les espaces villageois), nous renvoyons le lecteur à la partie 1 qui, elle, a fait l'objet d'une actualisation de l'ensemble des données avant la finalisation de l'élaboration du PCDR.

Enfin, vu l'importance des événements liés à la crise sanitaire (en 2020 et 2021) et aux inondations de juillet 2021, la réunion de la CLDR du 13 septembre 2021 a permis de mettre en évidence une attention particulière envers quelques éléments. Ces points d'attention apparaissent en gras et en grisé dans les tableaux suivants.

2.2 Tableaux AFOM

TERRITOIRE		
Situation géographique		
ATOUPS	FAIBLESSES	
<ul style="list-style-type: none"> • Commune rurale mais proche de pôles économiques y compris internationaux • Bonne accessibilité vers ces pôles grâce à l'autoroute 	<ul style="list-style-type: none"> • Territoire fortement marqué par son relief (vallée et cours d'eau) et scindé en deux 	
ATOUPS	APPORTS DE LA POPULATION	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Proximité tant des grandes villes voisines que des Hautes-Fagnes</i> - <i>Situation privilégiée par rapport à la situation sanitaire : espace et environnement de qualité accessibles en permanence</i> - <i>Situation privilégiée par rapport aux inondations : malgré l'abondance des précipitations, la plus grande partie du territoire se situe en altitude et en amont des cours d'eau</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Villages dispersés sur une grande surface</i> - <i>Accès aux pôles voisins et déplacements intra communaux plus compliqués depuis les villages isolés ou selon l'âge et la mobilité des habitants</i> 	
OPPORTUNITES	MENACES	
	<ul style="list-style-type: none"> - La pression démographique et urbanistique des pôles voisins 	

Ressources en eau		
ATOUPS	FAIBLESSES	
<ul style="list-style-type: none"> • Réseau hydrographique étendu : la Gileppe et la Hoëgne (ressource en eau importante en quantité et en qualité) • 49 captages dont 8 en activité pour la distribution d'eau publique et 2 pour Spa Monopole • Protection des captages de Spa Monopole (partie sud-ouest de la commune) • Gestion du réseau communal par la SWDE depuis 1997 • Image de marque liée à l'eau (dont le barrage de la Gileppe est emblématique) • Réseau hydrographique correspondant à l'amont des cours d'eau et n'engendrant que peu d'inondations 		
ATOUPS	APPORTS DE LA POPULATION	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Ressources en eau, dont la présence de captages - Potentiel des captages d'eau rétrocédés par la SWDE 		<ul style="list-style-type: none"> - Cours d'eau pollués par des rejets domestiques (égouts) et par des activités économiques (dont certaines extérieures à la commune : aérodrome de Spa...) - Pression touristique sur la consommation (accrue) d'eau - Coûts liés à la nécessaire gestion des captages
OPPORTUNITES	MENACES	
<ul style="list-style-type: none"> - Le réseau hydrographique représentant une ressource potentiellement stratégique dans les années à venir - La réutilisation de certains anciens captages 		
Assainissement		
ATOUPS	FAIBLESSES	
	<ul style="list-style-type: none"> • 74% de la population prévu en assainissement autonome selon le PASH, peu (pas) contrôlé et source de pollution (fossés, ruisseaux...) • Assainissement collectif peu réalisé : seule une partie de Nivezé est reliée à une station d'épuration • Station d'épuration de Gofontaine à Pepinster (sur laquelle est raccordée une partie de Nivezé) détruite par les inondations ainsi que le réseau d'égouttage associé 	

ATOUPS		APPORTS DE LA POPULATION	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Récente réglementation wallonne remboursant la taxe « Coût-Vérité-Assainissement » si le contrôle du système d'assainissement individuel est satisfaisant - Renouvellement du permis d'exploitation de l'aérodrome de Spa qui impose une meilleure gestion des eaux de ruissellement : séparateurs d'hydrocarbures et bassin d'orage 		<ul style="list-style-type: none"> - Assainissement des eaux très insuffisant, source de pollution des ruisseaux, qu'il soit non mis en œuvre (lorsque le village est repris en assainissement collectif) ou non prévu (lorsque le village est repris en assainissement autonome) 	
OPPORTUNITES		MENACES	
<ul style="list-style-type: none"> - Les superficies disponibles permettant le développement de systèmes d'épuration éventuellement extensifs (individuels ou à l'échelle du territoire) 		<ul style="list-style-type: none"> - Le coût de l'assainissement collectif ralentissant la création de stations d'épuration - La pollution des ruisseaux entraînant une dégradation de l'environnement de manière générale 	
Nature / Paysages / Biodiversité			
ATOUPS		FAIBLESSES	
<ul style="list-style-type: none"> • Territoire largement non artificialisé (forêts, prairies et Fagnes), réseau écologique étendu • Paysages variés remarquables et identifiés • Biodiversité, parfois exceptionnelle (Fagnes), protégée • 3 sites naturels classés au patrimoine • Haies (remarquables) participant à la qualité écologique de l'environnement • Sensibilisation environnementale générale (grand public) portant ses fruits sur le territoire jalhaytois • Synergie entre qualité de l'environnement, tourisme vert et cadre de vie 		<ul style="list-style-type: none"> • Urbanisation (en ruban) impactante • Utilisation des pesticides 	
ATOUPS		APPORTS DE LA POPULATION	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Être une « campagne » verte et avoir de magnifiques paysages - Commune privilégiée en matière de biodiversité - Fagnes formant des paysages magnifiques et présentant une biodiversité, un patrimoine exceptionnel - Zones protégées et forêts étendues 		<ul style="list-style-type: none"> - Taille (mal exécutée) des haies - Certains éléments « urbains » (antennes GSM, fils électriques au centre des villages, containers de poubelles...) - Pollutions et nuisances en augmentation parallèlement à l'urbanisation et au tourisme - Forte pression touristique sur les milieux naturels lors de la crise sanitaire 	
OPPORTUNITES		MENACES	
		<ul style="list-style-type: none"> - La réduction générale des surfaces agricoles encore plus forte qu'en Wallonie - Les changements climatiques 	

Ecologie / Programmes d'actions	
ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Nombreux acteurs et outils de gestion actifs sur le territoire : PNHFE, projets européens (Life Haute Ardenne...), Contrat de rivière Vesdre (sur tous les cours d'eau de la commune), Conventions, règlement communal... 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de coordination entre acteurs • Manque de visibilité, d'informations, d'une politique communale...
ATOUPS	APPORTS DE LA POPULATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Trop peu de projets écologiques locaux mis en place - Contrat de rivière peu connu, visible
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - L'ouest de la commune : couloir écologique potentiel entre le PNHFE et le Parc Naturel des Sources 	<ul style="list-style-type: none"> - L'individualisme face aux problèmes écologiques, une partie des habitants ne se sentant pas concernée
Ruralité / Urbanisme	
ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Territoire rural : 87,7% non urbanisé et densité faible : 80 habitants/km² • Architecture traditionnelle présente : unifamiliale, agricole ; bâti lâche et espacé • Environnement et cadre de vie calme, de très grande qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Pression urbanistique, foncière et immobilière encore accentuée par la crise sanitaire et les télétravailleurs à la recherche d'un cadre de vie plus rural • Etalement urbain • Documents d'urbanisme non contraignants • Architecture moderne et hétéroclite • Manque de centralité des villages coupés par une nationalité • Risques d'inondation
ATOUPS	APPORTS DE LA POPULATION
<ul style="list-style-type: none"> - Ruralité définie par un cadre et une qualité de vie remarquables, et la quiétude - Espace, notamment non urbanisable, important - Habitat typiquement rural 	<ul style="list-style-type: none"> - Linéarité de l'habitat - Nouvelles constructions entraînant la rurbanisation - Bâtiments modernes empêchant l'accès au paysage - Bâti ancien peu performant énergétiquement
OPPORTUNITES	MENACES
	<ul style="list-style-type: none"> - La perte de l'identité rurale

Aménagement du territoire	
ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Charte de l'urbanisme • Réserves foncières 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'outils ni d'acteurs de l'aménagement du territoire • Pas de vision à long terme ni de planification du développement urbanistique au niveau communal
ATOUPS	APPORTS DE LA POPULATION
<ul style="list-style-type: none"> - Planification du Schéma de Développement Territorial en 2019 (Jalhay se trouvant à proximité de pôles urbains tout en n'en étant pas un) - Présence de la Charte urbanistique pour coordonner les décisions urbanistiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de secteur inadapté : peu de zones économiques, disparition de terrains agricoles, zones d'habitat linéaires, peu de zones constructibles... - Pas d'outils d'aménagement du territoire, notamment en matière de mobilité - Village de Jalhay excentré géographiquement - Charte de l'urbanisme ancienne - Prise de conscience des conséquences sur les territoires en aval, de l'imperméabilisation des sols (due à l'urbanisation) au niveau du territoire communal
OPPORTUNITES	MENACES
	<ul style="list-style-type: none"> - La pression foncière qui augmente - Les conséquences de l'étalement urbain (sur le paysage, la convivialité...)
Patrimoine	
ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Centres de villages de grande qualité patrimoniale 	<ul style="list-style-type: none"> • Patrimoine classé peu nombreux
ATOUPS	APPORTS DE LA POPULATION
<ul style="list-style-type: none"> - Patrimoine riche, sauvegardé et reconnu-Centres typiques et anciens de Sart, de Solwaster et d'Herbiester - Ensemble du patrimoine, même non classé 	
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - La valorisation esthétique et touristique du patrimoine bâti 	<ul style="list-style-type: none"> - Des rénovations non respectueuses du bâti ancien
Mobilité	
ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Bonne accessibilité grâce au réseau routier étendu dont les sorties d'autoroute • Infrastructures cyclables touristiques dont 2 RAVeL aménagés • Autres projets de liaisons à aménager repris au sein d'un plan global de liaison de mobilité douce • Sentiers existants dont quelques tronçons remis en état 	<ul style="list-style-type: none"> • Etendue de la commune, mobilité difficile entre certains villages ou vers les pôles voisins • Accessibilité difficile : desserte TEC faible • Mobilité dépendante de la voiture individuelle car peu d'alternatives • Peu d'outils de planification de la mobilité • Infrastructures cyclables utilitaires inexistantes • Peu de trottoirs, ou utilisés comme parking • Pas d'aménagement pour les PMR • Quelques ponts et routes endommagés par les inondations (Neufmarteau, pont de Gohy...) au niveau des berges de la Hoëgne

ATOUPS	APPORTS DE LA POPULATION	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Sortie de la E42 facilitant l'accessibilité de la commune qui se trouve ainsi proche des pôles urbains et de leurs emplois et services (de santé, culturels, scolaires...) - Initiative (provinciale) « Eco Voiturage » 		<ul style="list-style-type: none"> - Mobilité en général, et entre les villages en particulier, limitée surtout à cause du service incomplet fourni par les TEC : desserte inégale selon les villages, absence de liaison entre certains villages et vers certaines écoles des communes voisines - Accès PMR absent et arrêts de bus peu aménagés - Nuisances de l'autoroute (pollutions sonores et visuelles) - Circulation trop dense (y compris des transporteurs) à travers les hameaux et villages - Pas d'alternatives de mobilité pour les jeunes - Accotements et trottoirs peu nombreux et/ou peu entretenus - Contraintes liées au territoire (étendu, dénivellations...) - Disparition de certains sentiers - Trafic démesuré (accès) et parkings insuffisants avec l'augmentation de la fréquentation des sites naturels lors de la crise sanitaire
OPPORTUNITES	MENACES	
<ul style="list-style-type: none"> - Le développement des nouvelles technologies (télétravail, services en ligne) limitant les déplacements - L'émergence d'acteurs/actions de la transition sur le territoire, susceptibles de développer des solutions locales d'alternatives à la voiture - Le développement d'infrastructures touristico-sportives (RAVeL) en synergie avec un réseau utilitaire de déplacement - Les initiatives provinciales (Eco Voiturage), supracommunales de manière générale - La nouvelle législation en faveur des aménagements cyclo-piétons 		<ul style="list-style-type: none"> - L'exode économique ou l'isolement social du fait de l'augmentation du coût des déplacements - La dépendance de plus en plus importante au véhicule individuel (faute d'alternatives) et l'augmentation de la charge CO₂ - Le coût des infrastructures de mobilité (douce) et les difficultés administratives et techniques pour les aménagements de mobilité douce
Sécurité routière		
ATOUPS	FAIBLESSES	
<ul style="list-style-type: none"> • Quelques aménagements sécuritaires envers les piétons 		<ul style="list-style-type: none"> • Trafic important et rapide (accès autoroute) • Accidents assez nombreux par rapport aux communes voisines • Peu d'aménagements pour les usagers faibles renforçant l'omniprésence de la voiture • Augmentation de l'urbanisation entraînant l'augmentation de la circulation • Voiries régionales conçues pour le trafic routier, y compris dans les villages • Peu de parkings • Pas de maîtrise communale sur les voiries régionales

ATOUS	APPORTS DE LA POPULATION	FAIBLESSES
		<ul style="list-style-type: none"> - <i>Insécurité routière ressentie partout (quelle que soit la voirie, aux abords des écoles malgré quelques aménagements) par les usagers faibles, liée à la vitesse</i> - <i>Mauvais état et entretien des routes</i> - <i>Problèmes de cohabitation entre les différents usagers, notamment au niveau du RAVeL</i> - <i>Trafic démesuré (accès) et parkings insuffisants avec l'augmentation de la fréquentation des sites naturels lors de la crise sanitaire</i>
OPPORTUNITES		MENACES
- Les investissements sur les routes nationales prévus à court termes par le SPW		
IT		
ATOUS		FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Réseau de téléphonie/internet performant suite à de récents travaux 		<ul style="list-style-type: none"> • Couverture partielle du réseau 4G (GSM) et connexion internet lente, encore inégalement disponibles selon les villages
ATOUS	APPORTS DE LA POPULATION	FAIBLESSES
- <i>Présence d'internet à haut-débit favorisant le développement économique et culturel lié aux nouvelles technologies</i>		- <i>Impact paysager des infrastructures actuelles</i>
OPPORTUNITES		MENACES
- Des ambitions supra communales (tourisme de la Grande Région, nouvelles technologies en Wallonie...) en faveur du développement du réseau et de son accès		- Les risques des nouvelles technologies sur la santé et/ou le principe de précaution contraignant voire empêchant le développement des IT
Propreté / tri des déchets		
ATOUS		FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Containers pour la collecte sélective des papiers/cartons • Opération « Wallonie plus propre » • BISA (entreprise d'économie sociale de valorisation des matières organiques) pour le ramassage des déchets verts 		<ul style="list-style-type: none"> • Collecte des déchets ménagers non sélective pour les déchets organiques • Quantité d'OMB produite importante (par rapport aux autres entités) • Peu de contrôles/sanctions contre les incivilités environnementales
ATOUS	APPORTS DE LA POPULATION	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Gestion actuelle des déchets</i> - <i>Initiatives d'économie circulaire permettant de diminuer les déchets</i> 		<ul style="list-style-type: none"> - <i>Production globale des déchets et incivilités environnementales semblant augmenter</i> - <i>Déchets sauvages et dépôts clandestins le long de toutes les voiries (y compris en forêt)</i> - <i>Gestion et valorisation des déchets verts déficientes, pour les privés comme pour les entrepreneurs : Recyparc inadapté, collecte inexistante, BISA payante</i> - <i>Containers Intradel (papiers/cartons) non disponibles pour les commerces et asbl</i> - <i>Grandes manifestations et tourisme générateurs de déchets</i> - <i>Gestion du Recyparc (quotas, entrepreneurs...)</i>

OPPORTUNITES	MENACES	
- La sensibilité croissante de l'impact environnemental des déchets conduisant à leur réduction	- Le découragement général des volontaires pour les opérations « propreté » - L'indifférence à la propreté d'une partie de la population (intra et inter communale) - La croissance démographique entraînant celle des quantités totales de déchets	
Energie		
ATOUS	FAIBLESSES	
<ul style="list-style-type: none"> • Convention des maires (2018) et PAED (2019) • Conseiller en énergie • Commune exemplative (panneaux photovoltaïques, chauffage...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Production d'énergie renouvelable comparable aux communes voisines • Consommation d'énergie stable car contrainte par la ruralité (notamment dépenses liées à la mobilité) 	
ATOUS	APPORTS DE LA POPULATION	FAIBLESSES
- Ressources en énergie potentiellement existantes sur la commune : vent, espaces dégagés, forêt, barrage de la Gileppe		<ul style="list-style-type: none"> - Energies renouvelables sous utilisées, trop peu développées (à l'image du bois des forêts communales qui n'est pas utilisé comme ressource énergétique) - (quasi) Absence du gaz naturel
OPPORTUNITES	MENACES	
- La raréfaction des énergies traditionnelles (développant des énergies alternatives) - La présence de ressources en énergie notamment en biomasse	- Le recours à la voiture individuelle constituant une charge importante du bilan CO ₂ au niveau du territoire - La dépendance extérieure/les réseaux de distribution pour l'approvisionnement en énergie	

POPULATION	
Logement	
ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Habitat rural (le plus souvent 4 façades sur de grandes parcelles) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pression immobilière forte • Peu de logements publics • Pression foncière constante malgré les crises : Jalhay restant la commune où les maisons sont les plus chères de l'arrondissement
ATOUPS	APPORTS DE LA POPULATION
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Réflexions et propositions du groupe de travail « Logement » de l'ODR1</i> - <i>Habitat rural prisé sur la commune</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Exode des jeunes à cause du prix de l'immobilier</i> - <i>Intérêt des retraités aisés pour le territoire participant à l'augmentation du prix de l'immobilier</i>
OPPORTUNITES	MENACES
	<ul style="list-style-type: none"> - La diminution de la mixité sociale (par manque de diversité du logement)
Social	
ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • CPAS, principal acteur social de la Commune • Peu de précarisés 	
ATOUPS	APPORTS DE LA POPULATION
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Actions du CPAS en partie (re)connues</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Services du CPAS encore trop mal connus et/ou peu utilisés</i> - <i>Peu de visibilité pour les personnes connaissant des difficultés « moyennes » (mais qui n'ont pas droit aux aides du CPAS)</i> - <i>Les acteurs sociaux ont remarqué que certains publics cibles, notamment des personnes âgées, ne peuvent (ou ne veulent) pas faire de démarche vers le CPAS</i>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur le projet Colibri : espace polyvalent de convivialité géré par le CPAS (ateliers et activités ouverts à tous) pour favoriser l'insertion et l'inclusion sociale 	

Santé	
ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Offre médicale importante et diversifiée (médecins généralistes et spécialistes, centre infirmier, pharmacies...) sur la commune • Offre médical accessible dans les pôles voisins 	
ATOUPS	APPORTS DE LA POPULATION
<ul style="list-style-type: none"> - Offre médicale et de secours très satisfaisante pour une commune rurale - Bonnes collaborations entre acteurs de la santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment d'une offre médicale et de secours éloignée, selon les plus âgés et/ou les moins mobiles
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Le dynamisme régional permettant de renforcer et pérenniser la présence de médecins sur le territoire communal 	
Enseignement	
ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'écoles (enseignement fondamental) dans les 4 localités les plus importantes 	
ATOUPS	APPORTS DE LA POPULATION
<ul style="list-style-type: none"> - Qualité du réseau scolaire : accessibilité, faible fréquentation, infrastructures - Proximité d'écoles (communes voisines, Liège) proposant des pédagogies alternatives 	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignement des langues notamment de l'allemand - Infrastructures scolaires en travaux - Fréquentation des écoles trop faible
OPPORTUNITES	MENACES
	<ul style="list-style-type: none"> - De moins en moins d'enfants scolarisés dans la commune (parents travaillant en majorité hors de la commune et inscrivant leurs enfants sur le trajet ou à proximité de leur lieu de travail, ou cherchant d'autres projets pédagogiques en dehors de la commune)
(Petite) enfance et jeunes	
ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Structures d'accueil de la petite enfance : crèche, MCAE, accueillantes... • Commission Communale de l'Accueil (CCA) et projets du programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) • Accueil Temps Libre (ATL) • Maison des Jeunes de Jalhay-Sart (MJJS), avec sa MJ mobile 	<ul style="list-style-type: none"> • Parents travaillant en majorité hors de la commune, inscrivant leurs enfants sur le trajet ou à proximité de leur lieu de travail (facilité d'organisation)
ATOUPS	APPORTS DE LA POPULATION
<ul style="list-style-type: none"> - ATL plébiscité ainsi que les stages et les mouvements de jeunesse - Pérennisation de la Commission Communale de l'Accueil et nouveaux projets mis en place 	<ul style="list-style-type: none"> - ATL et MJJS ne répondant pas totalement aux besoins
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - L'attractivité de la commune pour les jeunes couples 	

Aînés	
ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Commune accueillante et sécurisante pour les aînés (nature, proximité des services urbains, cadre de vie...) • Structures d'accueil pour les aînés (maisons de repos) • Conseil Communal Consultatif des Aînés mis en place en 2018 	
ATOUPS	FAIBLESSES
APPORTS DE LA POPULATION	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - 3x20 qui organisent de nombreuses activités - Présence suffisante de 2 maisons de repos - Programmation et services diversifiés du CPAS dédiés aux aînés 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de logements adaptés aux aînés ou d'habitats intergénérationnels - Maisons de repos privées - Manque de soutien pour le maintien à domicile, la mobilité et l'information des aînés
OPPORTUNITES	MENACES
	<ul style="list-style-type: none"> - La diminution de la mixité de la population et en particulier le vieillissement de la population (forte proportion d'aînés)
Cohésion sociale	
ATOUPS	FAIBLESSES
	<ul style="list-style-type: none"> • Territoire étendu, avec des pôles d'influence distincts, et une mobilité difficile • Population très âgée et/ou aisée en augmentation, diminuant la mixité sociale • Inégalités sociales fortes • Peu de cohésion au niveau communal
ATOUPS	FAIBLESSES
APPORTS DE LA POPULATION	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Niveau socio-économique satisfaisant et unité sociologique - « Esprit de clocher » moins marqué chez les jeunes - Cohésion sociale au niveau de certains villages voire au niveau communal - Esprit rural (soutien, entraide) garanti par la présence des agriculteurs - Ecole communale et asbl : socles de la cohésion sociale - CLDR et Jeunesses participant à la cohésion sociale - Attachement au village - Solidarité réelle lors des crises, y compris avec les territoires voisins 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu d'ouverture et de mixité sociale - « Esprit de clocher » encore très présent et empêchant la cohésion à l'échelle communale - Croissance démographique trop importante - Habitants qui ne se connaissent plus - Divisions entre Jalhaytois « de souche » et néo-ruraux, entre les générations, les niveaux socio-économiques... - Apparition d'une cité dortoir (surtout dans les plus gros villages) - « Esprit lotissement » et absence d'espaces de convivialité - Dualité entre Sart et Jalhay marquée
OPPORTUNITES	MENACES
	<ul style="list-style-type: none"> - La perte de la mixité sociale - Devenir une cité dortoir

Monde associatif		
ATOUPS	FAIBLESSES	
<ul style="list-style-type: none"> • 40 associations culturelles témoignent de la vitalité associative de la commune, dont la particularité réside dans les « Jeunesses » qui gèrent elles-mêmes leurs salles (privées) • Aides communales • Manifestations traditionnelles • Manifestations nombreuses • Quelques gros événements (plus de 1000 participants) • Infrastructures existantes nombreuses 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de lieu de rencontre, infrastructures existantes parfois inadaptées ou vétustes • Coûts de fonctionnement et d'entretien des nombreuses salles de rencontre (privées) 	
ATOUPS	APPORTS DE LA POPULATION	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Dynamisme et convivialité des associations</i> - <i>Commune festive et conviviale</i> - <i>Présence caractéristique des « Jeunesses », moteurs dans les villages, dynamiques, actives...</i> - <i>Existence d'une foire aux associations, « Jalhay, j'y participe »</i> - <i>Qualité des espaces publics utilisés par de nombreuses associations (jogging, balades équestres, marches...) bénéficiant d'un environnement naturel de qualité</i> - <i>Collaborations et entraides existantes entre associations</i> - <i>Bénévolat ponctuel quand cela est nécessaire</i> 		<ul style="list-style-type: none"> - <i>Difficulté de trouver une salle de rencontre pour une manifestation ponctuelle</i> - <i>Manque de synergie entre associations (agenda, information, matériel, bénévolat, organisation...)</i> - <i>Nuisance des gros événements (stationnement)</i> - <i>Manque d'informations et de communication</i> - <i>Aides communales (infrastructures, subsides) inégales</i> - <i>Collaborations dépendant uniquement des liens individuels</i> - <i>Bénévolat en diminution</i>
OPPORTUNITES	MENACES	
<ul style="list-style-type: none"> - La polyvalence et le nombre des infrastructures existantes permettant la diversification des activités qui pourraient y être pratiquées 		
Vie villageoise		
ATOUPS	FAIBLESSES	
<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup d'activités se font à l'échelle du village, qui reste un niveau important de cohésion sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Très peu d'espaces de rencontre, centraux et aménagés, dans les villages 	
ATOUPS	APPORTS DE LA POPULATION	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Convivialité existante à l'échelle du village</i> 		<ul style="list-style-type: none"> - <i>Convivialité difficile à créer/entretenir entre les villages</i> - <i>Méconnaissance ou manque d'appartenance au sein même des villages</i>
OPPORTUNITES	MENACES	
<ul style="list-style-type: none"> - Quelques projets d'espaces publics en cours (place du Haut-Vinâve à Jalhay) ou à venir (Surister) 	<ul style="list-style-type: none"> - L'individualisme général prenant le pas sur l'implication au niveau du village 	

Culture	
ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Comité culturel de Sart-Jalhay, moteur des activités culturelles communales portées par de nombreuses autres associations • Activités culturelles portées par des structures transcommunales (Centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont) 	<ul style="list-style-type: none"> • Coût d'investissement des infrastructures culturelles par rapport au nombre d'habitants (faible densité du territoire)
ATOUPS	FAIBLESSES
APPORTS DE LA POPULATION	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Richesse des activités culturelles reconnue (journée des Vieux Métiers, Laetare, le carnaval et les différents folklores)</i> - <i>Accès aisé à la culture (vers Spa, Theux...)</i> - <i>Diversité des cultures</i> - <i>Bibliothèques (et leurs initiatives) reconnues</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Manque d'infrastructures culturelles</i>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Des centres de culture proches (Liège, Spa, Theux...) permettant un accès facile à une grande diversité culturelle- La fédération des communes voisines autour de projets culturels 	
Sport	
ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Divers associations organisant de nombreux sports • Manifestations sportives parfois de grande ampleur, tournées vers la nature • Sentiers pédestres et VTT 	<ul style="list-style-type: none"> • Equipements sportifs existants en majeure partie tournés vers le football et le tennis de table • Manque de diversité • Coût d'investissement et de gestion des infrastructures sportives par rapport au nombre d'habitants (faible densité) • Obligation de se déplacer vers les communes voisines pour pratiquer plusieurs sports
ATOUPS	FAIBLESSES
APPORTS DE LA POPULATION	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Activités sportives nombreuses, infrastructures existantes et manifestations d'ampleur (trails)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Manque d'infrastructures sportives</i> - <i>Manque de coordination des nombreux acteurs organisant des activités sportives</i> - <i>(trop grand) Nombre de rallyes/courses</i>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Le cadre naturel de la commune propice au développement actuel du sport « santé », du sport « nature » en plein air 	

ECONOMIE		
PME / emploi		
ATOUPS	FAIBLESSES	
<ul style="list-style-type: none"> • Bonne santé de l'économie locale • 1.150 indépendants caractérisant le dynamisme entrepreneurial des Jalhaytois • Périmètre de reconnaissance économique à Roquez : ZAEM équipée en 2018 et complète • Proximité des autoroutes, de l'Allemagne et du Grand-Duché du Luxembourg • Réseautage existant (groupement « Jalhay, j'entreprends ») 	<ul style="list-style-type: none"> • Chômage touchant plus de 300 personnes, isolées et peu/pas d'aides/services (communaux, FOREM) favorisant l'emploi local • Emplois salariés peu diversifiés : essentiellement dans les secteurs de la construction et de la santé • Plan de secteur offrant peu de possibilités de développement des zones économiques 	
ATOUPS	APPORTS DE LA POPULATION	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Esprit d'entreprendre, nombreux indépendants et professions libérales - Présence de petites entreprises familiales, (notamment forestières) - Absence d'industrie source de nuisances - Fiscalité attractive pour les entreprises - Présence de plusieurs zoning accessibles et sous occupés à proximité (dans les communes voisines) 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu d'aides pour favoriser l'emploi local - Indépendants travaillant en partie à l'extérieur de la commune - Main d'œuvre locale « s'exportant » car peu d'emploi local - « Jalhay, j'entreprends » rassemblant peu d'indépendants ni d'artisans locaux - Manque de bâtiments spacieux incitant certaines entreprises à déménager - Clientèle majoritairement extérieure nécessitant beaucoup de déplacements pour les entrepreneurs - Peu d'interactions économiques avec l'Allemagne et le Grand-Duché de Luxembourg - ZAEM de Foyr mal localisée 	
OPPORTUNITES	MENACES	
<p>La présence de l'autoroute pour relocaliser une zone d'activité économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'installation hors de la commune des (futurs) acteurs économiques - La création de nouveaux zonings destructeurs du patrimoine naturel, de zone agricole et mal intégrés au niveau du paysage 	
Commerces		
ATOUPS	FAIBLESSES	
<ul style="list-style-type: none"> • Commerces de proximité nombreux, surtout dans les villages de Sart, Tiège et Jalhay 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de commerces dans certains villages 	
ATOUPS	APPORTS DE LA POPULATION	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Offre commerciale diversifiée 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilité autour des commerces - Manque de visibilité des commerçants à l'extérieur de la commune - Commerces de proximité difficilement rentables 	
OPPORTUNITES	MENACES	
<ul style="list-style-type: none"> - Les changements d'habitudes vers des circuits courts 		

Agriculture / produits locaux		
ATOUPS	FAIBLESSES	
<ul style="list-style-type: none"> • Secteur agricole encore important économiquement et environnementalement • Quelques initiatives de diversification : gîtes, marchés fermiers, produits locaux de qualité commercialisés, maraîchage... récemment en augmentation • Agriculture biologique en croissance • Groupes d'Achats en Commun (GAC) (Nivezé et Jalhay) • Demande croissante de produits locaux et de qualité (traçabilité) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'exploitations en forte diminution • Diversification agricole peu développée 	
ATOUPS	APPORTS DE LA POPULATION	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Bonne entente entre agriculteurs - Produits locaux de grande qualité : beurre, colis de porc, poulet, le Sarté... - Actions (passées) du Groupe d'Action Local « Terre de Hoëgne » : élaboration de la Charte de convivialité et intégration paysagère des abords des fermes - Fermes ouvertes sur l'extérieur permettant de découvrir l'agriculture et ses contraintes (notamment aux jeunes et enfants) - Meilleure compréhension entre agriculteurs et voisins lorsque plusieurs fermes sont concentrées 	<ul style="list-style-type: none"> - (Petites) fermes en difficultés, dépendances aux aides - Manque de valorisation des produits locaux, manque de temps au niveau des agriculteurs pour la commercialisation par exemple - GAC peu connus - Pression/rétention foncière - Peu d'agriculture biologique ou de maraîchage - Pas de points de vente « bio » - Malgré l'ouverture des fermes, pas de changement au niveau de la perception des agriculteurs ni au niveau des achats en direct - Marché du terroir à Sart peu fréquenté - Habitants de moins en moins compréhensifs face aux « nuisances » agricoles - Méconnaissance du métier (et des contraintes climatiques, légales...) des agriculteurs - Manque de communication entre les habitants et les agriculteurs - Ecart grandissant entre les habitants et les agriculteurs conventionnels (grosses exploitations d'élevage bovin, principalement laitier) - Travail des agriculteurs non reconnu par la population 	
OPPORTUNITES	MENACES	
	<ul style="list-style-type: none"> - L'écart croissant entre la réalité des agriculteurs (= producteurs) et la vision des habitants (= « jardiniers ») - Les messages « grand public » dévalorisants voire négatifs sur l'agriculture (polluante) et l'élevage en particulier (viande mauvaise pour la santé) 	

Sylviculture		
ATOUPS	FAIBLESSES	
<ul style="list-style-type: none"> • Forêt occupant la moitié du territoire • Forêt en grande majorité publique • Multifonctionnalité : économique, récréative, écologique (PEFC) • Source de revenus, attraction touristique, réservoir de biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> • Dégâts de gibiers • Manque de connaissance du monde forestier entraînant des situations conflictuelles : les multiples intérêts n'arrivant pas à s'accorder • Augmentation de la pression touristique sur la forêt à cause de la crise sanitaire entraînant des dégradations et accentuant le déséquilibre entre les différentes fonctions 	
ATOUPS	APPORTS DE LA POPULATION	FAIBLESSES
<p>- Forêt considérée comme une importante ressource locale (énergie, revenus communaux) mais aussi de conservation, réserves protégées et cadre de vie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'informations sur la gestion forestière - Dégradation des chemins lors d'exploitation forestière - Législation concernant la chasse dépendant de la Région wallonne 	
OPPORTUNITES	MENACES	
	<ul style="list-style-type: none"> - Les changements climatiques (par exemple crise des scolytes) entraînant des pertes financières 	
Tourisme		
ATOUPS	FAIBLESSES	
<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme porté par 2 sites d'exception (le Barrage de la Gileppe et les Hautes-Fagnes), un cadre naturel remarquable valorisé au travers des nombreux itinéraires balisés (RAVeL, pédestre, VTT...) et des manifestations reconnues (tant sportives - trails, que culturelles - carnaval, laetare, vieux métiers) • Hébergement diversifié et de bonne qualité dont 10 gîtes de grande capacité 		
ATOUPS	APPORTS DE LA POPULATION	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Restaurants de bonne qualité - Tourisme de proximité et diffus - Gestion des gîtes de grande capacité obéissant à la réglementation wallonne (CGT) de plus en plus restrictive et aux nouveaux outils de répression via le règlement de police 	<ul style="list-style-type: none"> - Gîtes de grande capacité sources de nuisances - Retombées économiques non locales - Captation des touristes régionaux faible - Gestion des déchets - Tronçons de balades dans les villages dangereuses (manque d'aménagement de mobilité active) 	
OPPORTUNITES	MENACES	
<ul style="list-style-type: none"> - Le développement du tourisme doux et de terroir - L'aménagement du RAVeL Spa-Stavelot (via Sart-Station) permettant l'intégration dans les réseaux cyclables wallon et transfrontalier 	<ul style="list-style-type: none"> - Le tourisme de masse, encore accentué par la crise sanitaire - La surfréquentation des lieux touristiques locaux entraînant la détérioration des patrimoines naturel et bâti - La sur représentation des gîtes grande capacité au détriment de la vie des villages 	

GOVERNANCE		
Gestion communale		
ATOUPS	FAIBLESSES	
<ul style="list-style-type: none"> • Services et ressources humaines réactifs et proches • Fiscalité attractive • Croissance de la population permettant le maintien/la création des services 	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin croissant de compétences (énergie, mobilité, aménagement du territoire), pour un personnel communal en nombre restreint 	
ATOUPS	APPORTS DE LA POPULATION	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Services communaux diversifiés, réactifs et de proximité - Taxes communales peu élevées 	<ul style="list-style-type: none"> - Hameaux se sentant « délaissés » - Manque de respect ou de connaissance de certains règlements - Nivezé appartenant à 2 communes 	
OPPORTUNITES	MENACES	
	<ul style="list-style-type: none"> - Les charges financières croissantes imposées par les niveaux supérieurs de décision - La diminution/variabilité des financements supra communaux 	
Participation citoyenne		
ATOUPS	FAIBLESSES	
<ul style="list-style-type: none"> • Efforts de communication par la Commune • Commissions consultatives (CCATM, CCCA, CLDR, CCE, CCA) et initiatives de participation citoyenne renforçant la gouvernance ascendante dans la Commune 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation en diminution à cause de la crise sanitaire 	
ATOUPS	APPORTS DE LA POPULATION	FAIBLESSES
		<ul style="list-style-type: none"> - Manque de communication et de concertation/participation (pour les finances, les projets, envers les jeunes) - Réalisation lente des projets - Manque de participation citoyenne, notamment dans le domaine économique et chez les jeunes
OPPORTUNITES	MENACES	
<ul style="list-style-type: none"> - Le développement des réseaux sociaux/nouvelles technologies dans la communication avec la population 	<ul style="list-style-type: none"> - L'accroissement d'une population seulement attirée par une fiscalité intéressante et ne s'impliquant pas dans la vie villageoise (individualisme) - L'essoufflement de la participation 	

Transcommunalité		
ATOUPS		FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Principales structures transcommunales concernant la Commune de Jalhay : - Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel - Contrat de Rivière Vesdre (sur toute la commune) - Maison du Tourisme Spa-Hautes Fagnes-Ardennes - Aqualis - Centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont - Gestion du complexe touristique de la Gileppe et de ses environs - Fédération du tourisme de la Province - Centrales de marché (Province et Région) - Intercommunales des réseaux de distribution - Conférence des Bourgmestres de la Province - Centre d'accueil "Les Heures Claires" - Logivesdre - Services d'aides aux Familles et aux Personnes Agées - etc... 		
ATOUPS	APPORTS DE LA POPULATION	FAIBLESSES
		<ul style="list-style-type: none"> - Relations transcommunales transparaissant peu au quotidien - Implication et/ou influence faibles des élus au sein des intercommunales
OPPORTUNITES		MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - L'opportunité pour la Commune de développer des liens et des projets avec les Communes voisines et/ou des structures transcommunales - Les dynamiques transcommunales en développement : financement de projets, souvent avec taux de subvention élevé 		<ul style="list-style-type: none"> - La complexité des projets transcommunaux

3. **Élaboration d'une vision synthétique du développement de la commune à un horizon de 10 ans**

3.1 **Enjeux**

3.1.1 Note méthodologique

Cette vision du développement futur de la commune de Jalhay présente le fil conducteur qui va guider l'élaboration (puis la mise en œuvre) du PCDR.

Elle est formulée sur base du diagnostic partagé et des thèmes prioritaires identifiés par les membres de la CLDR.

Pour chacun de ces thèmes, des enjeux ont été mis en évidence : ce sont les leviers sur lesquels il convient d'agir pour obtenir une amélioration (ou éviter une dégradation) de la situation.

De cette vision découleront des objectifs spécifiques, des mesures, des projets ou des actions à mettre en œuvre.

3.1.2 Pilier « Territoire »

Du global au local... (ou : du général au particulier)

Quatre thématiques sont ressorties comme prioritaires au sein du pilier territoire : par ordre décroissant, la mobilité, la sécurité routière, l'énergie et l'assainissement des eaux usées.

Les deux premières sont fortement liées : dans un territoire traversé par des voiries régionales donnant directement accès soit à une autoroute, soit aux pôles urbains voisins, les impacts négatifs du « tout à la voiture » sont fortement ressentis par la population locale.

L'aspiration à une mobilité alternative y est d'autant plus marquée que, la commune est très faiblement desservie en transports en commun. L'aménagement en cours d'un tronçon de RAVeL ouvre une perspective essentiellement touristique entre Cokaifagne et Nivezé (partie sud de la commune). La création de liaisons douces inter villageoises utilitaires semble encore plus prioritaire.

Corollairement, la mise en place de modes de déplacements alternatifs contribuera à la réduction de la consommation énergétique, qui, avec le **développement d'énergies renouvelables**, constitue à Jalhay (comme ailleurs) un leitmotiv d'actualité.

Par ailleurs, **la problématique du rejet des eaux usées** dans les fossés et cours d'eau est un véritable point noir dans une commune où la nature et l'eau constituent des ressources majeures : cette situation ne peut rester en l'état.

Notons enfin que, directement derrière ces 4 thématiques prioritaires, apparaissent **les questions d'aménagement du territoire, de paysage et de biodiversité**, qui viennent synthétiser le tout : préserver la qualité du cadre de vie pour assurer une qualité de vie.

Pour chacun de ces thèmes, un enjeu a été identifié : c'est la question principale à traiter et dont la réponse, apportée au cours des 10 années à venir, apportera une avancée, une amélioration, contribuant significativement au développement durable de la commune.

Mobilité

- Comment mettre en place une mobilité alternative, s'appuyant sur de nouvelles infrastructures de trafic lent (utilitaires et touristiques) et l'évolution des moyens de déplacement, ainsi que sur des changements de comportements, induisant une réduction de l'usage de la voiture individuelle ?

Sécurité routière

- Certains équipements de sécurité étant des réponses ponctuelles à un problème pris isolément, comment agir plus globalement sur certains aménagements et, au-delà, sur les comportements des conducteurs, augmentant la sécurité routière (réelle et perçue) et rendant la route à tous les usagers ?

Energie

- Comment le territoire (et sa population) pourrait-il produire de l'énergie renouvelable et réduire sa consommation, répondant ainsi au PAED (Plan d'Actions pour une Energie Durable) récemment adopté ?

Assainissement

- Comment améliorer la gestion des eaux usées tant pour les parties de la commune en assainissement individuel qu'en assainissement collectif ?

Aménagement du territoire, paysage, nature

- Comment maîtriser l'urbanisation, sauvegardant les paysages, et développer la nature jusqu'au milieu des villages, préservant la biodiversité ?

3.1.3 Pilier « Population »

Pour que tous puissent vivre ensemble...

Le logement, la vie villageoise, les aînés et le monde associatif sont les thématiques définies comme prioritaires au sein du pilier population.

Ces thématiques s'inscrivent dans une volonté de **dynamiser les relations interpersonnelles**, de régénérer le vivre ensemble et de (re)susciter l'implication des habitants dans leur commune pour répondre à la menace du manque de solidarité, de mixité sociale et d'échanges entre les habitants.

Parallèlement à cette (ré)activation du lien social, **le maintien sur le territoire de certains groupes spécifiques de la population** devient de plus en plus préoccupant. C'est le cas notamment des aînés, des jeunes ménages ou des personnes plus précarisées pour lesquels des solutions sont à initier afin de pouvoir garantir de bonnes conditions de vie pour tous, dans les années à venir.

Logement

- Face à un type d'habitat globalement uniforme sur la commune, dont le coût ne cesse d'augmenter, comment rendre le logement accessible (et adapté) à tous, tout en l'intégrant dans le tissu existant ?

Vie villageoise

- Comment rendre les villages conviviaux et susciter l'attachement (et l'implication) de chacun à son lieu de vie ?

Aînés

- Au vu du vieillissement de la population, comment faire en sorte non seulement que les aînés trouvent des réponses appropriées à leurs besoins, mais aussi qu'ils restent des acteurs au sein de leur communauté ?

Monde associatif

- Face aux lourdeurs administratives, à la difficulté d'organiser des manifestations, de gérer son infrastructure, au recul du bénévolat, comment soutenir le monde associatif Jalhaytois, en vue de lui permettre de répondre aux besoins auxquels il est/sera confronté ?

3.1.4 Pilier « Economie »

De l'avenir d'une économie propre à la commune...

La thématique agriculture/produits locaux est clairement apparue comme prioritaire au sein du pilier économie. Plus globalement, c'est le souhait d'un développement d'activités intégrées au territoire qui transparait.

Porter une attention plus particulière à l'agriculture et aux produits locaux constitue un levier particulièrement intéressant pour, d'une part, renforcer **une économie en lien avec son territoire** et d'autre part, **stimuler des interactions** entre l'agriculture et le tourisme, mais aussi rapprocher consommateurs et producteurs ou sensibiliser à la préservation des connaissances et savoir-faire locaux.

Dans le cadre de ces thématiques, les enjeux portent sur l'ancrage de l'économie dans le territoire et ses relations avec les autres acteurs/secteurs.

- Comment faire en sorte qu'à la fois l'agriculture garde sa place à Jalhay, tout en répondant aux desideratas de sa population ?
- Comment soutenir les producteurs du terroir et renforcer les initiatives de circuit court ?
- Vu les revenus générés par les forêts communales, comment valoriser localement (une partie de) la production forestière et comment prendre en compte et tenter d'anticiper les aléas liés aux bouleversements climatiques en cours ?
- Comment développer le tourisme en évitant ses impacts négatifs sur le territoire et la population, et le promouvoir en l'inscrivant dans l'offre supra-communale (eau, nature...), et régionale, voire européenne (Hautes-Fagnes, marque Ardenne...) ?

3.1.5 Pilier « Gouvernance »

L'implication du citoyen dans la gestion du bien collectif

Au sein du pilier gouvernance, la thématique de la participation citoyenne a clairement été mise en avant, et en particulier les difficultés à mobiliser la population et à identifier ses besoins.




L'intégration de la participation citoyenne dans les décisions politiques a profité d'un premier PCDR qui a permis d'expérimenter l'atout mais aussi les difficultés d'un tel processus.

Démarche de longue haleine, **la participation pourra profiter de cette première expérience pour être affinée et étendue** afin de toucher encore plus de décisions communales et prendre en compte l'avis d'une population toujours plus représentative.

Les réflexions à envisager dans le cadre de ces thématiques sont, par exemple :

- Comment construire la communication afin d'atteindre le plus grand nombre ?
- Comment impliquer la population afin que chacun puisse se sentir partie prenante de la Commune ?
- Comment rendre les dispositifs et structures de participation attractifs et efficaces ?

3.2 Vision partagée

	Version post CLDR du 4/11/2019		
---	-----------------------------------	---	---

En d'autres termes

3.2.1 Au milieu coule la rivière

Plus de 40 ans se sont écoulés depuis la fusion des communes entre Sart(-lez-Spa) et Jalhay. Suscitant à l'époque des débats passionnés, la fusion reste, à certains égards, encore problématique aujourd'hui. En 1976, craignant d'être absorbés par la Ville de Spa, les élus de l'ancienne Commune de Sart préférèrent fusionner avec celle de Jalhay. Elle allait donner son nom à la nouvelle entité (où se trouve la Maison communale), alors que l'ancienne commune de Sart comptait plus d'habitants et en compte toujours plus (3.732 habitants sur la section de Jalhay contre 4.796 habitants sur la section de Sart en 2017). Encore aujourd'hui, certains Sartois ont le sentiment d'être pénalisés par la position excentrée de Jalhay.

Entre les deux anciennes communes coule la Hoëgne. Certes, sa vallée n'est pas infranchissable, mais l'obstacle est réel : entre Sart et Jalhay, 9 km par la RN 640 (via Tiège et Surister) qui plonge de 120 m à Royompré, ou 8 km par un chemin communal sinueux, à travers bois, via Solwaster, qui franchit successivement la Hoëgne et trois de ses affluents. C'est un handicap structurel, accentué par la quasi-inexistence de desserte TEC entre les deux villages (1 seul trajet direct par jour scolaire, uniquement de Jalhay vers Sart, le matin), qui impacte la vie quotidienne. Cela semble l'être aussi pour les élus ou les associations lorsqu'il s'agit de définir l'implantation d'une nouvelle infrastructure.

La commune étant également la 46ème commune (sur 262) la plus étendue (10.775ha) de Wallonie, cela rend difficile l'accessibilité et la mobilité (douce) entre les villages. Par contre, les enfants habitant Nivezé (côté Jalhay) n'ont qu'à traverser le Soyerû pour aller à l'école de Nivezé (côté Spa), alors que celles de Sart ou de Tiège sont éloignées de 3 ou 4 km.

Paradoxalement, pour les personnes motorisées, tous les services sont à portée de main, que ce soit sur le territoire communal ou dans les pôles urbains voisins.

3.2.2 Un territoire idéalement positionné entre ville et nature, tiraillé entre passé et futur

D'un côté, dans la vallée de la Vesdre, une ville (ex)industrialisée, confrontée à une réalité socio-économique difficile (et renvoyant une image négative), mais offrant de nombreux services, de l'autre, un plateau couvert de forêts, de réserves naturelles (les Hautes Fagnes ont été plébiscitées comme site patrimonial naturel préféré des Wallons en 2018) et le lac de la Gilleppe : il n'y a guère de doute quant à savoir vers où penche le cœur des Jalhaytois, attachés à leur cadre (et à leur mode) de vie. Reste que depuis la construction de l'autoroute A27 (inaugurée en 1982 et 1984), de très nombreux nouveaux habitants se sont installés sur « leur » territoire (+51% entre 1980 et 2004), et continuent de s'y installer (également pour le cadre « vert » et la fiscalité attractive). Le territoire est donc confronté à de fortes mutations, voire tensions.

- L'urbanisation (linéaire, avec de nombreux villages « rues » et sans espaces conviviaux centraux) et la construction d'immeubles à appartements (plus récente et encore limitée : moins de 8% des logements sont des appartements) impactent le paysage, générant une pollution (notamment des eaux usées) difficile à combattre et provoquant une augmentation du trafic routier (et du sentiment d'insécurité), menaçant de transformer les villages en cités -certes- vertes- mais néanmoins dortoirs.

- Conjointement, la pression immobilière (prix des maisons multiplié par 4 en 30 ans) rend l'accès au logement difficile pour les revenus dans la moyenne inférieure (revenu multiplié par 1,5 en 30 ans), y compris pour les jeunes du cru parfois amenés à chercher ailleurs, ce qui risque de transformer petit à petit Jalhay, en une commune de/pour « vieux nantis ». La proportion de seniors de plus de 60 ans augmente (18% en 2006 et 24% en 2016), comme celle des plus de 80 ans (3,1% en 2006 et 4,5% en 2016).

- La diminution du nombre d'exploitations agricoles (- 30% sur les 10 dernières années) va de pair avec l'augmentation continue de leur taille tandis que la réalité des agriculteurs s'éloigne de plus en plus de celle des autres habitants. Ces derniers voudraient s'en rapprocher tout en donnant leur préférence à un autre type d'agriculture (transformation directe, circuits courts, agriculture biologique...), qui commence à émerger sur le territoire.

- L'installation de petites PME (locales ou extérieures), attirées par la qualité du cadre de vie et les facilités d'accès (autoroute), qui ont rapidement rempli l'atelier rural et d'ici peu la petite zone d'activités mixtes voisine, pose la question de la récréation (pour qui, comment, où... ?) de ce type d'infrastructure.

- Le développement d'un tourisme rural axé sur la nature et le patrimoine, est globalement intégré, mais dont certains aspects (nuisances de gîtes de grande capacité,

impact de certaines activités sur le milieu naturel...) requièrent une attention particulière et, le cas échéant, une réglementation plus contraignante.

Enfin, la question énergétique est comme partout d'actualité. En dehors du photovoltaïque, le territoire n'est équipé d'aucune unité de production d'énergies renouvelables, pour lesquelles aucune étude n'a identifié de potentiel à ce jour. Comme dans de nombreuses communes, la part importante du bâti ancien (36,9% datent d'avant 1945) est à prendre en compte pour les investissements d'isolation.

Autant de thématiques qui font débat et pas nécessairement consensus : en filigrane, une question : comment évoluer sans perdre ce qu'on a / ce qu'on est ?

3.2.3 Une cohésion sociale encore (?) préservée par la vie associative et des traditions bien ancrées

Malgré l'augmentation et la diversification de sa population, Jalhay a largement préservé son esprit rural et, au sein de ses villages, une vie locale assez animée. Tout en générant des rivalités (parfois exacerbées) entre localités et nonobstant le fait qu'elles ne suscitent pas l'adhésion de tous, les festivités carnavalesques restent un puissant ferment d'intégration, en particulier au sein des Jeunesses de village. Cependant, d'autres activités festives (Fête du chou, Fête du bœuf...) peinent, voire disparaissent : ici comme ailleurs, le bénévolat régresse alors que les charges qui incombent aux organisateurs deviennent de plus en plus lourdes.

La plupart des localités sont dotées d'une salle dont la gestion est, pour la majorité d'entre elles, assurée par la Jeunesse locale (personnes morales). Vu les charges d'entretien et les exigences en matière de sécurité, leur maintien en bon état de fonctionnement est de plus en plus difficile à assurer. D'autre part, les infrastructures communales sont assez rares, de même que les espaces de rencontre.

Créé au milieu des années 70, le Comité culturel de Sart-Jalhay est devenu l'acteur central de la vie socio-culturelle dans la commune : si la Fête des Vieux Métiers (dont les éditions se sont peu à peu espacées dans le temps, vu notamment l'investissement humain qu'elle requiert) en est le fleuron incontestable, il a peu à peu diversifié son champ d'actions (ateliers de musique, de lecture, de chant choral...), étoffant l'agenda des manifestations. Récemment, la création du nouveau Centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont a contribué à élargir l'offre culturelle sur le territoire.

Récemment, de nouveaux acteurs, en lien avec la transition, ont vu le jour (Repair café, GAC, Colibris...).

Quoi qu'assez variées, ces activités semblent ne pas intéresser tous les publics, ni suffisamment contribuer à la rencontre de tous les habitants... à moins que ceux-ci n'en soient simplement pas demandeurs ?

3.2.4 D'importantes ressources humaines, sur les plans socio-économique et socio-culturel

Une position géographique privilégiée, un environnement globalement de qualité, une convivialité encore présente dans les villages, une fiscalité communale faible, un taux de chômage nettement sous la moyenne, sont autant d'atouts qui ont à la fois contribué à ce

que les autochtones cherchent à tout prix à rester sur place et qui en même temps ont attiré sur la commune bon nombre de personnes aux compétences et au profil socio-économique plutôt élevés.

Ces « néo-ruraux » s'impliquent-ils dans la vie locale ? Y apportent-ils une plus-value ? Cette diversité sociologique est-elle un atout ou une faiblesse ? Il est difficile d'apporter une réponse tranchée, univoque. Ce qui est clair, c'est que le potentiel en termes de ressources humaines est important. Au vu du nombre et de la diversité des membres qui composent la CLDR, l'Opération de Développement Rural donne une belle opportunité de le mettre en valeur.